

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Histoire politique de la Belgique

Wynants, Paul

*Publication date:*  
1998

[Link to publication](#)

*Citation for published version (HARVARD):*

Wynants, P 1998, *Histoire politique de la Belgique*. FUNDP. Faculté des sciences économiques , sociales et de gestion, Namur.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

**FACULTES UNIVERSITAIRES NOTRE-DAME DE LA PAIX**  
**Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de la Gestion**  
**Rempart de la Vierge, 8 B-5000 Namur**  
**Tél. : 081.724111**

HISTOIRE POLITIQUE  
DE LA BELGIQUE

Paul Wynants

2ème candidature en sciences politiques

# HISTOIRE POLITIQUE DE LA BELGIQUE

(Paul Wynants)

## AVANT-PROPOS

### 1. Objectifs du cours

- a) Informer sur les évolutions structurelles de la vie politique belge, en reprenant — dans une démarche historique — un cadre conceptuel et des analyses développées par la science politique.
- b) Apprendre à lire des textes, pour en dégager l'essentiel de manière critique.

### 2. Modalités

- a) La plupart des séances se tiennent sous la forme d'un cours magistral, avec syllabus (détaillé ou synthétique) mis à la disposition des étudiants.
- b) Certaines séances se déroulent à partir de la lecture préalable et individuelle d'un texte par tous les étudiants, en trois étapes : questions-réponses visant à assurer la pleine compréhension du texte, remarques critiques sur son contenu, synthèse réalisée collectivement.

### 3. Evaluation

Une épreuve écrite individuelle aura lieu durant les sessions. Une liste de questions sera préalablement remise aux étudiants. L'examen se déroulera "à livre ouvert" : il privilégiera la compréhension et la synthèse, non la mémorisation.

### 4. Plan du cours (provisoire)

- a) Clivages et piliers en Belgique : l'analyse classique.
- b) Application de l'analyse classique : l'école et les clivages aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles (lecture)
- c) Une manifestation du recul du clivage cléricaux-anticléricaux : l'effritement du pilier catholique.
- d) Origines et affirmation du clivage communautaire en Belgique : de l'État unitaire à l'État fédéral.
- e) L'émergence d'un quatrième clivage : les théories récentes des politologues.

### 5. Ouvrages de référence

X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, 2e éd., Bruxelles, 1992.

E. WITTE et J. CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, Bruxelles, 1987.

Th. LUYKX (et M. PLATEL), *Politieke geschiedenis van België van 1789 tot heden*, multiples éditions depuis 1964.

## CHAPITRE I

### CLIVAGES ET PILIERS

1. La notion de clivage
2. Les trois grands clivages en Belgique
3. La notion de pilier
4. Les piliers en Belgique
5. L'évolution historique : clivages et piliers aux XIXe-XXe siècles
6. La "démocratie consensuelle" et la pacification

L'aperçu proposé ci-dessous synthétise les analyses "traditionnelles" de notre système politique développées, depuis les années 1960, par des politologues belges (K. DOBBELAERE, J. BILLIET, L. HUYSE...) et étrangers (S.M. LIPSET, S. ROKKAN, V. LORWIN, D. URWIN...). Depuis lors, la vie publique belge s'est progressivement transformée, de telle sorte que ce cadre classique a perdu une partie de sa pertinence. Il n'empêche que les acteurs politiques et les analystes continuent à s'y référer, fût-ce pour s'en démarquer. Ainsi d'aucuns interprètent le recul du CVP comme le produit de "l'ontzuiling" (dépilarisation). D'autres expliquent la percée électorale de l'extrême droite et des écologistes par l'émergence d'un quatrième clivage. Ces concepts relativement neufs ne peuvent se comprendre qu'en référence au cadre classique. Aussi est-ce à ce dernier qu'est consacrée la première partie du cours. Nos analyses ultérieures nous permettront d'y apporter des correctifs et des compléments.

#### 1. La notion de clivage

Pendant de longues années, politologues et historiens ne savaient trop comment classer ou hiérarchiser les conflits qui marquaient la vie politique belge. A défaut de cadre conceptuel adéquat, ils les qualifiaient tous de "questions" : question scolaire, question sociale, question flamande, question wallonne, question royale.... Sous une même dénomination vague, ils regroupaient des réalités foncièrement différentes : ils ne distinguaient pas même les conflits conjoncturels des conflits structurels...

Recherchant une meilleure clef d'analyse des systèmes politiques d'Europe occidentale, des politologues anglo-saxons ont désigné du terme "cleavages" (clivages) les tensions structurelles et récurrentes qui traversent les sociétés. Ces clivages sont les produits de l'histoire. Ils sont nés progressivement des bouleversements politiques, économiques et sociaux qui modifient le visage de l'Europe depuis la fin du XVIIIe siècle : la révolution française, les révolutions nationales, la révolution industrielle... Ils déterminent l'apparition de lignes de fracture durables et profondes dans l'opinion publique. Ils donnent naissance à

divers groupes et partis, qui se positionnent par rapport à ces conflits, afin de défendre la cause de tel ou tel camp. La concurrence qui oppose ces groupes, leurs affrontements, mais aussi les compromis qu'ils passent, forment la trame de la vie politique.

## 2. Les trois grands clivages en Belgique

La société politique belge s'organise, jusqu'il y a peu, autour de trois problématiques fondamentales : les rapports entre l'Église et le pouvoir civil, la répartition du pouvoir économique et des fruits de la croissance, la forme à donner à l'État. Chacune de ces problématiques correspond à un clivage, que l'on peut parfois subdiviser en plusieurs sous-clivages.

Le clivage cléricaux-anticléricaux (appelé aussi clivage philosophique ou religieux) sépare nettement deux camps : les partisans d'une subordination de l'État, voire de toute la société civile, à l'Église, à ses normes et à sa hiérarchie, et les partisans d'une séparation de l'Église et de l'État. Les premiers sont mus par une logique de reconquête : ils entendent non seulement arrêter les progrès de la sécularisation, mais aussi recouvrer leur prépondérance, fût-ce sous des formes différentes de celles de l'Ancien Régime. Les seconds sont animés par une logique de désacralisation : ils veulent édifier une société où les références religieuses seraient soit extirpées, soit reléguées au rang de simple affaire privée (doctrine d'Erfurt, chez les socialistes par ex.).

Le deuxième clivage est nommé différemment, selon que l'on privilégie la sphère économique ou le terrain social (tous deux liés, il est vrai). En matière économique, il oppose le capital et le travail. Dans un contexte de capitalisme libéral, le premier a pris le contrôle de la direction de l'économie, ainsi accaparée par un nombre restreint de décideurs et de groupes. En s'organisant en mouvement ouvrier, le second revendique à tout le moins le droit de participer au pouvoir économique, sinon la conquête de ce dernier. Dans l'ordre social, ce même clivage oppose les conservateurs et les progressistes. Les premiers prônent le statu quo dans la distribution des fruits de la croissance, au nom de l'efficacité économique. Les seconds, préoccupés de justice sociale, revendiquent une répartition plus équitable, en tout cas plus favorable aux groupes sociaux les moins bien nantis.

Le troisième clivage est ordinairement qualifié de "communautaire", dans le contexte belge. Si son enjeu principal est unique - la structure à donner à l'État belge - les tensions sont multiples dans les faits :

- tensions culturelles et linguistiques entre les francophones et néerlandophones, voire germanophones ;
- tensions socio-économiques entre Wallons, Flamands et Bruxellois ;
- tensions institutionnelles dans l'État entre unitaristes, fédéralistes, confédéralistes, séparatistes ;
- tensions, au sein même d'une communauté déterminée, entre communautaristes, régionalistes et partisans d'une formule mixte.

Ces clivages, nés successivement, ont souvent tendance à se mêler et à s'imbriquer : ainsi le dossier de l'enseignement est à la fois idéologique (clivage cléricaux-anticléricaux), social (clivage conservateurs-progressistes) et communautaire (financement des Communautés). Selon les dossiers, mais aussi selon les moments, le poids des différents ingrédients peut varier sensiblement. Il en résulte que la vie politique belge est extrêmement complexe : en témoigne "l'ingénierie institutionnelle" que nos dirigeants ont dû développer afin de trouver des solutions, généralement provisoires, à des problèmes souvent difficiles et évolutifs...

L'interaction des clivages peut avoir deux effets. Si plusieurs clivages se superposent, les conflits politiques peuvent devenir très durs (risque de guerre civile), comme ce fut le cas

pour la question royale. Le plus souvent, cependant, en interagissant, les clivages s'affaiblissent mutuellement ou se neutralisent. Il y a alors place pour le compromis ou, à défaut, pour une "mise au frigo". C'est pourquoi, en Belgique, l'art de gouverner s'apparente fréquemment à la faculté de "couper la poire en deux, trois ou quatre..." et au report des échéances ("décider de ne pas décider").

### 3. La notion de piliers

Le mot "pilier" est la traduction du terme néerlandais "zuil". De même, la notion de "pilarisation" (ou "pluralisme segmenté") est l'équivalent français du concept néerlandais de "verzuiling". Rien d'étonnant à cela : c'est aux Pays-Bas que les politologues ont utilisés en premier lieu un tel vocabulaire. Il n'est pas rare d'ailleurs que les auteurs francophones utilisent les termes néerlandais..., en masculinisant à tort "verzuiling" !

Les sociétés pilarisées reposent sur des réseaux d'organisations distincts (appelés "mondes" ou "piliers"). Ces derniers se structurent à partir des clivages qui traversent ces sociétés, le plus souvent à l'intersection de deux d'entre eux. Au fil du temps, il arrive cependant que des piliers se réalignent sur des axes différents de ceux qui leur ont donné naissance.

Chaque pilier correspond à une "famille" idéologique. Il se distingue des autres par ses principes religieux, philosophiques ou moraux, par ses options politiques, économiques et sociales, par ses affinités culturelles. Il prône aussi, en sus de valeurs explicites, un certain style de vie (us et coutumes, sociabilité, rituel...). Les différents réseaux segmentent la société, littéralement quadrillée en "mondes" parallèles.

Les "zuilen" prennent, en effet, la forme de constellations d'institutions interreliées, couvrant divers domaines. Les mieux structurés accompagnent et encadrent leurs adhérents "de la vie à la mort". Ainsi, pour le travailleur chrétien, la pilarisation signifiait jadis : l'appartenance à l'Église, sanctionnée par la pratique dominicale et les divers sacrements (du baptême au sacrement des malades), la scolarité dans le réseau confessionnel, les affiliations successives à un mouvement de jeunesse, un syndicat, une mutuelle, une coopérative d'obéissance chrétienne, la lecture d'un "bon" journal, le vote pour des candidats catholiques, des soins de santé dans des cliniques et polycliniques chrétiennes, parfois même la fréquentation d'un cinéma "vigilant" et l'affiliation à une ligue sportive "décente"... Chaque membre du pilier peut ainsi être engagé par des affiliations successives ou en cascade, qui l'attachent à une seule "famille" idéologique. Ces appartenances exclusives ne favorisent pas la tolérance, même au niveau interpersonnel : ainsi, en Wallonie, le slogan "rouge ou pas de pain" a longtemps été de mise, dans certaines branches de l'industrie...

A l'égard de leurs membres, les piliers assurent plusieurs fonctions : l'intégration dans une collectivité structurée, en leur fournissant une identité, des relations sociales, un soutien ; le contrôle idéologique, en promouvant une orthodoxie et une orthopraxie ; la ségrégation sociale, en isolant les adhérents de ceux qui pensent autrement. Comme nous le verrons dans la sixième section, les piliers sont aussi des "machines de pouvoir", qui tentent de renforcer leur influence dans la société et l'État. C'est pourquoi ils se dotent, selon ROKKAN, de deux canaux couplés ou interreliés : le canal électoral, qui permet la mobilisation politique des membres, et le canal corporatif, constitué d'organisations sociales agissant comme groupes de pression.

### 4. Les piliers en Belgique

La Belgique compte-t-elle deux piliers (catholique et laïque) ou trois piliers (catholique, libéral et socialiste) ? Les auteurs se divisent sur ce point ou n'adoptent guère de position tranchée en la matière. De mon point de vue, il existe chez nous un pilier catholique, jadis très structuré, et un pilier laïque, doté d'une organisation très lâche. Ce dernier se subdivise en

deux sous-ensembles : un "monde" socialiste, assez cohérent, et un "monde" libéral, aux contours beaucoup plus flous.

Les piliers que nous décrivons ici se sont perpétués, *mutatis mutandis*, jusqu'aux débuts des années 1960. Depuis lors, ils se sont transformés, au point d'être en partie déstructurés. Considérons les donc tels qu'ils étaient, non tels qu'ils sont à présent.

#### a) le pilier catholique

Comparativement à son homologue laïque, le pilier catholique de jadis paraît mieux structuré, plus diversifié et plus uni au plan idéologique.

Il s'est progressivement mis en place, sous la forme d'un réseau en cercles concentriques : plus la fonction d'une organisation affiliée est liée aux principes et aux valeurs, et plus elle occupe une position centrale dans la constellation des institutions catholiques ; plus sa mission est "profane", et plus elle se situe en périphérie du pilier.

Le noyau du pilier catholique est formé de la hiérarchie (épiscopat) et, dans une moindre mesure, du clergé, qui confèrent à l'ensemble du réseau sa légitimité religieuse. De ce centre partent les directives, les nominations d'aumôniers, mais aussi les interventions disciplinaires, qui répriment les comportements menaçant l'unité de la configuration (ex : les "coups de crosse" donnés à des personnages remuants par l'archevêque de Malines ou par tel autre évêque).

Le noyau est entouré par trois couches successives :

- Première couche : les organisations par lesquelles l'Église exerce directement son prosélytisme dans la société et qui sont étroitement contrôlées par son clergé : ainsi les oeuvres paroissiales, scolaires et caritatives...
- Deuxième couche : les organisations apostoliques de laïcs à fort engagement religieux, mais dont le champ d'action inclut aussi la formation, le secteur social, les loisirs... (ex : les mouvements de jeunesse, les Équipes Populaires, les Ligues de Femmes, en bref les organisations d'Action Catholique).
- Troisième couche : les organisations dites "de pastorale indirecte", fortement engagées dans le temporel, en particulier dans la vie socio-économique et marquées par le clivage qui régit celle-ci. Elles ont cependant aussi pour but - fût-il accessoire - de créer un cadre de vie chrétienne dans les différents milieux (ex : les organisations économiques et sociales du MOC, le Boerenbond et ses branches économiques, le Nationaal Christelijk Middenstandverbond, l'Association des Dirigeants et des Cadres Chrétiens...).

Le parti catholique (devenu, en 1945, le PSC-CVP) chapeaute tout l'édifice, dont il est la clef de voûte. Il exerce une double fonction :

- assurer, tant bien que mal la cohésion du pilier au plan politique, en élaborant des compromis entre les leaders des différentes tendances et en établissant des priorités parmi les intérêts divergents des multiples fractions (d'où la structuration, explicite ou implicite, du côté flamand surtout, en *standsorganisatie*) ;
- donner à tout l'édifice l'accès au pouvoir, pour empêcher une politique anticléricale, promouvoir la reconnaissance et la subsidiarité des organisations chrétiennes, placer les représentants de celles-ci aux postes-clefs du système politique ou de l'économie de concertation.

Avant 1960, comparativement à l'autre pilier (laïque), le réseau catholique se singularise par sa forte diversification (un mouvement associatif couvrant des terrains extrêmement nombreux : des consultations de nourrissons aux associations de pensionnés), par l'abondance de ses effectifs et par sa cohésion idéologique relative. Celle-ci permet la coexistence - voire la collaboration - d'organisations adaptées aux besoins spécifiques de couches sociales très

différentes, soumises à une même hiérarchie et régies par des normes communes. Les inévitables conflits, résultant des antagonismes sociaux ou linguistiques, sont habituellement résolus par la négociation ou par l'intervention autoritaire de la hiérarchie religieuse.

#### b) le pilier laïque

Comparativement à son équivalent catholique, le pilier laïque paraît assez faible : il n'a pas la même structuration, ni la même ampleur, ni la même cohésion.

Il n'est pas organisé en cercles concentriques. Tout d'abord, il n'a pas de véritable noyau. Divisée en obédiences multiples et assez élitiste, la franc-maçonnerie ne peut remplir cette mission. Quant aux organes du type Centre d'Action Laïque, ils sont récents (1969) et ne jouent qu'un double rôle : relais auprès du pouvoir politique et promoteurs d'actions communes limitées. Ils sont, en quelque sorte, des "plus petits communs dénominateurs".

Au sens strict du terme, le pilier laïque ne comporte pas de cercles périphériques. Hormis l'ULB-VUB et quelques écoles dites de "défense laïque" (fin XIXe-XXe siècle), il n'a pas de réseau scolaire propre, mais doit tabler sur un enseignement officiel à la fois parcellisé (État, puis Communautés, provinces, communes) et soumis à une certaine "neutralité". Les laïques n'ont pas davantage d'association caritative, de syndicat, de mutuelle, qui les regroupe sans distinction d'appartenance politique : dans le domaine "profane", ils se répartissent entre institutions libérales, socialistes, voire communistes.

Au plan politique, la même fragmentation prévaut. Les laïques développent leur action, essentiellement individuelles, dans des partis où les anticléricaux sont traditionnellement présents. Loin de rapprocher les diverses tendances, l'avènement du suffrage universel (1919) tend à les éloigner : l'heure n'est plus aux priorités idéologiques, mais à la défense d'intérêts socio-économiques, domaine où les libéraux, socialistes et communistes ont des points de vue antagonistes.

Comparativement à son correspondant catholique, le pilier laïque se caractérise par trois faiblesses :

- un champ d'action peu diversifié, correspondant au consensus minimum entre les diverses tendances : cours de morale dans l'enseignement, émissions laïques de radio-TV, structures "alternatives" pour incroyants (fêtes de la jeunesse laïque, visiteurs des hôpitaux et des prisons), activités culturelles... Le reste est pris en charge les "mondes" socialistes et libéraux, comme entités distinctes et rivales.
- Des effectifs très limités : il existe un écart énorme entre la masse des incroyants (a fortiori si l'on y ajoute les indifférents) et le petit nombre de membres des groupes de la laïcité organisée, formés surtout d'intellectuels.
- Une forte hétérogénéité idéologique et sociale : les oppositions de classes divisent profondément le courant laïque. Entre libéraux, socialistes et communistes, il ne peut y avoir que des collaborations ponctuelles et limitées, décrétées "d'en haut" : les "bases" demeurent irréductiblement étrangères les unes des autres...

#### c) le "monde" socialiste

Le "monde" socialiste, tel qu'il se présentait et se présente encore en partie, est un réseau cohérent d'organisations interreliées. Toutefois, sa structure présente non seulement des ressemblances, mais aussi des différences avec celle du pilier catholique.

Le noyau du "monde" socialiste n'est pas une institution philosophique, équivalent laïque de l'Église catholique. Les sociétés de libre pensée, les loges maçonniques et l'ULB sont sans doute des laboratoires d'idées, où se meut l'intelligentsia socialiste, mais celle-ci n'y détient pas de position monopolistique, ni même dominante.

Pour la plupart des militants socialistes, le noyau du réseau est le parti. Celui-ci n'est pas seulement, comme le PSC-CVP, un lieu où les diverses tendances nouent des compromis (pôle d'unification) et un moyen de conquérir une influence dans l'État (instrument politique). Il est aussi une sorte de "contre-Eglise" (le groupe de référence, porteur de l'idéologie). Jadis il en avait presque tous les attributs : des "dieux" ou des "prophètes" (Vandervelde), des temples (maisons du peuple), une liturgie (les congrès), des rites (les Pâques rouges), une Bible (*Le Peuple*) etc... À noter cependant que pour certains militants socialistes, le pôle de référence est plutôt le syndicat que le parti, jugé trop engoncé dans le système capitaliste (tendance dite "renardiste").

Comme le pilier catholique, le "monde" socialiste se dote d'une armature institutionnelle assurant à ses adhérents un espace de vie sociale imprégné d'une pensée et d'une "manière d'être" socialistes. Ce réseau comprend, dès lors, des syndicats, des mutuelles, des coopératives, une banque, une compagnie d'assurances, une presse, des organisations féminines, des mouvements de jeunesse, des associations culturelles et de loisirs... A la différence du "monde" catholique, cependant, le "monde socialiste" ne s'organise pas vraiment en cercles concentriques, mais plutôt en nébuleuse polarisée, avec le parti et, dans une certaine mesure, le syndicat au centre de la configuration.

Comme son équivalent catholique, le "monde" socialiste est donc très diversifié : il couvre de multiples domaines de la vie sociale et se déploie sur des terrains nombreux.

Le "monde socialiste" est relativement homogène : il a une réelle unité idéologique (la pensée réformiste) et une indéniable assise sociologique (dans le monde du travail). Il est, toutefois, lui aussi, traversé par certaines tensions internes : entre parti et syndicat, entre "conservateurs" (soucieux de sauvegarder et de consolider les positions acquises) et "progressistes" (désireux de promouvoir des réformes plus profondes ou contestant l'intégration des socialistes dans la société capitaliste). Toutefois, en cas de péril extérieur, ces diverses tendances font bloc contre l'adversaire. Comme dans le camp catholique, la lutte contre un ennemi commun permet le rassemblement des forces centrifuges...

#### d) le "monde" libéral

A la différence de ses équivalents chrétien et socialiste, le "monde" libéral n'est ni ample, ni fort cohérent. Cette situation s'explique par la convergence de plusieurs facteurs :

- une idéologie fort individualiste, qui répugne à l'encadrement des personnes par des organisations centralisées, régies par une discipline collective ;
- une assise sociale formée surtout d'indépendants, qui traditionnellement se méfient des organisations ;
- des réticences envers l'État, dont les empiétements sont perçus comme autant de menaces pour l'initiative privée : il s'agit donc moins d'occuper l'appareil d'État et les organes de l'économie de concertation que d'en contenir la puissance.

Au sein du "monde" libéral, le parti est le principal pôle de référence, mais sans la cohérence interne que donnerait une foi religieuse et sans la discipline qu'exige une doctrine fondée sur le changement social. Le réseau des organisations sociales est moins développé et ses liens avec le parti sont plus diffus. En fin de compte, les libéraux se méfient de la *verzuijing*, dont ils jouent le jeu avant tout pour ne pas laisser le monopole de certains terrains à leurs concurrents. Nombre d'entre eux en espèrent, à terme, le démantèlement (voir la croisade du VLD flamand à ce propos).

## 5. L'évolution historique : clivages et piliers aux XIXe-XXe siècles

La tension entre l'Église et l'État libéral domine la vie politique belge au XIXe siècle. Elle donne naissance au clivage entre cléricaux et anticléricaux qui, à l'époque, met aux prises catholiques et libéraux. Durant les deux premiers tiers du XIXe siècle, les deux courants ne s'opposent pas seulement au nom de conceptions différentes de la destinée humaine. Leur antagonisme repose aussi sur la défense d'intérêts de classe. Les catholiques représentent surtout la noblesse et le clergé, désireux de recouvrer leur puissance d'Ancien Régime, y compris les biens confisqués par la révolution française. Les libéraux défendent les intérêts des couches aisées de l'ancien Tiers État, en d'autres termes ceux de la bourgeoisie.

L'antagonisme entre cléricaux et anticléricaux donne naissance, de part et d'autre, à des embryons de piliers afin d'encadrer l'électorat censitaire, mais aussi les couches dites "inférieures" de la population.

La révolution industrielle modifie graduellement les rapports sociaux : interpénétration croissante de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, croissance de la petite et moyenne bourgeoisie, développement spectaculaire du prolétariat, qui revendique une amélioration de ses conditions de vie et de travail. A la fin du XIXe siècle, les tensions sociales donnent naissance au clivage entre le capital et le travail, entre conservateurs et progressistes.

En Wallonie, déjà fort déchristianisée, un réseau d'organisations socialistes encadre la majeure partie de la classe ouvrière. Le conservatisme social de l'Église amène les socialistes à adopter des positions très anticléricales. Les autres courants idéologiques s'efforcent de garder leur influence, en concurrençant le socialisme sur son propre terrain. On voit ainsi naître des organisations ouvrières catholiques et libérales. Sous l'égide de l'Église, d'autres groupes sociaux - en particulier la paysannerie - sont organisés de manière similaire. Les institutions qui voient alors le jour forment, par "famille" idéologique, un réseau structuré en "zuil".

Les clivages cléricaux-anticléricaux et conservateurs-progressistes se recoupent donc. C'est à leur intersection que se forment des piliers, qui se dotent chacun d'un canal électoral (un parti) et d'un canal corporatif (des organisations sociales), établissant entre eux des relations du plus en plus étroites.

Même s'il demeure alors secondaire, le clivage communautaire - à l'époque, il oppose francophones et néerlandophones - vient recouper les deux autres. En Flandre, mais aussi en Wallonie, la langue constitue une barrière de classe : les élites francisées se distinguent des classes populaires, qui utilisent des dialectes, et par le suffrage censitaire, imposent leur langue dans l'État. En Flandre, mais aussi en Wallonie, le clivage entre cléricaux et anticléricaux affaiblit les mouvements d'émancipation qui s'ensuivent. Doté initialement d'une base sociale étroite, le mouvement flamand pâtit des oppositions entre cléricaux et anticléricaux. Quant au mouvement wallon, né en réaction aux premières lois linguistiques, il s'implante, à l'origine, dans des cercles restreints de sensibilité libérale ou socialiste. Avant la première guerre mondiale, les catholiques du Sud se sentent peu concernés : ils s'appuient sur la puissance de leurs coreligionnaires du Nord...

Après la première guerre mondiale, l'importance relative des différents clivages évolue. L'opposition entre cléricaux et anticléricaux tend à diminuer, en dépit de quelques résurgences périodiques (ex : guerre scolaire de 1950-1958, affaire de l'avortement en 1990). La formation de gouvernements de coalition favorise la désescalade idéologique. Celle-ci se concrétise dans la conclusion de "pactes" (pacte scolaire de 1958, pacte culturel de 1973). Elle incite des formations politiques à s'ouvrir à des milieux de sensibilité idéologique différente, au nom de la convergence des intérêts socio-économiques (ouverture du parti libéral aux catholiques conservateurs en 1961, appel de L. Collard au rassemblement des progressistes en 1969, opération "Doorbraak" menée par le SP au cours des années 1980...). Dans le même temps naissent de nouvelles formations politiques - dites "communautaires" -

qui entendent dépasser l'ancien clivage philosophico-religieux (Volksunie, FDF, RW...). Dès le début des années 1960 s'instaure la pratique du front commun syndical. Toutefois, l'échec des tentatives visant à instaurer l'école pluraliste montre que, de part et d'autre, le décloisonnement interne connaît d'indéniables limites. Comme on le verra ultérieurement, le pluralisme "à la belge" repose surtout sur la coexistence de structures cloisonnées, négociant entre elles des compromis.

Devenu dominant de 1918 à 1960, le clivage conservateurs-progressistes voit à son tour son importance régresser peu à peu. Ce recul s'explique par les transformations socio-économiques postérieures à la seconde guerre mondiale : Welfare State, hausse du pouvoir d'achat lors des golden sixties, recul du secteur secondaire au profit du tertiaire, formation d'une vaste classe moyenne... Les élections se gagnent, de plus en plus, au centre. Le profil socio économique des piliers et des partis devient de plus en plus flou.

A l'inverse, le clivage communautaire - avec ses "sous-clivages" - gagne en importance. Il provoque la scission de nombreuses organisations jusqu'alors unitaires ("splitsing"), en ce compris celle de certaines institutions de "zuilen", à commencer par les trois grandes familles politiques (1968-1978). Le destin de maints gouvernements est, depuis lors, suspendu à l'obtention de la fameuse majorité des deux tiers, requise pour l'approfondissement de la réforme de l'État.

Avec la crise, qui débute chez nous en 1974, de nouvelles sensibilités socio-politiques voient le jour : nous n'évoquerons pas ici cette problématique, qui sera traitée dans la suite du cours.

## 6. La "démocratie consensuelle" et la pacification

Le système de "verzuiling" exprime les principaux conflits : il les rend visibles et manifestes. Il repose aussi sur la compétition entre différentes "familles" et sur la concurrence entre les partis qui chapeautent les piliers. Pourtant, la pilarisation favorise la pacification, notamment sous la forme de la conclusion de "pactes". Les accords ont une telle importance, dans notre système que ce dernier est parfois qualifié de "démocratie consensuelle".

Comment un système fondé sur la segmentation, sur la division institutionnalisée, peut-il faciliter la pacification ? Les organisations constitutives des piliers canalisent les revendications et les protestations. Elles les expriment, tout en les disciplinant. Elles ont recours à leur canal électoral ou à leur canal corporatif, voire aux deux, pour résoudre les problèmes posés.

Dans le premier cas (recours au canal électoral), les leaders des partis-coupoles, qui chapeautent les piliers, sont saisis de la question et mandatés par leur "zuil", comme porte-parole légitimes, pour rechercher une solution. Ils tentent d'y parvenir en négociant pragmatiquement des compromis : partage des ressources convoitées, concessions mutuelles, etc... Les compromis ainsi obtenus sont défendus par les piliers qui, via leurs organisations constitutives, les font accepter par leur base. Dans le second cas (recours au canal corporatif), les leaders syndicaux ou mutuellistes, par ex., jouent un rôle similaire en négociant avec les employeurs, les médecins ou l'État.

A force de se multiplier dans un domaine déterminé, les compromis débouchent sur un système institutionnalisé. Ainsi en matière idéologique, l'Église et l'État sont largement séparés, mais les services collectifs à contenu plus ou moins idéologique sont soustraits au champ d'action des pouvoirs publics. Selon le principe de la subsidiarité, ils sont pris en charge par des organisations de pilier, qui bénéficient de l'agrément étatique et de subsides. Le citoyen est confronté, dès lors, à un "pluralisme institutionnel" : en matière d'enseignement, de culture, de soins de santé..., il choisit le réseau qui à sa préférence. De même en matière sociale, les compromis négociés mènent à l'économie de concertation. Employeurs et syndicats négocient des accords dans les cadres institutionnels créés à cet effet dans l'entreprise, le secteur (conventions collectives), le pays (accords interprofessionnels).

Les parties sont aussi représentées dans des organes de consultation ou de contrôle, qui influent sur la politique économique et sociale (Conseil Central de l'Economie, Conseil National du Travail, Banque Nationale). En cas de conflit, elles reconnaissent généralement aux pouvoirs publics un rôle de médiateur ou d'arbitre.

Dans un système "à la belge", plus un conflit s'inscrit dans un clivage institutionnalisé (un clivage qui contribue à l'existence des piliers), et plus il peut être géré pacifiquement et résolu. A l'inverse, les conflits relatifs à un clivage peu institutionnalisé - les conflits spécifiquement communautaires, par ex. - sont difficiles à canaliser et à régler. Les dirigeants de partis qui concluent des compromis à leur sujet ne peuvent, en effet, se prévaloir du statut de mandataires légitimes d'un pilier pour faire accepter les accords négociés. Ces derniers peuvent même être contestés par un front du refus, formé par-delà les barrières des "zuilen". Ainsi s'explique, par ex., l'échec du Pacte d'Egmont (1977), torpillé par les organisations culturelles flamandes, qui désavouent spectaculairement la "classe politique" du Nord du pays.

## CHAPITRE III

### UNE MANIFESTATION DU REcul DU CLIVAGE CLÉRIcaUX-ANTICLÉRIcaUX : L'EFFRITEMENT DU PILIER CATHOLIQUE

1. Le recul du clivage clérical-anticlérical est un phénomène indéniable, mais non linéaire. Il connaît des limites : échec des tentatives visant à créer l'école pluraliste, persistance de profonds désaccords en matière éthique...
2. Le pilier catholique, qui avait été le plus homogène, s'effrite au cours des dernières décennies. Pour expliquer cette déstabilisation, les analystes ont successivement braqué le projecteur sur des « tendances lourdes » qui marquent l'évolution de la société : ainsi, la sécularisation (dilution du sentiment d'appartenance à la communauté catholique, recul des références religieuses, déclin de la pratique dominicale...), la percée de valeurs « post-industrielles » portées par de nouveaux mouvements sociaux (la paix, le respect de la nature, la convivialité...) ou encore l'apparition de citoyens-clients, qui choisissent de s'affilier à des organisations « à la carte », en voyageant d'un pilier à l'autre, selon la logique économique du rapport qualité/prix.
3. Le noyau du pilier catholique perd de son influence :
  - la crise des vocations provoque une diminution, un vieillissement des cadres ecclésiastiques et un affaiblissement du contrôle qu'ils peuvent exercer ;
  - dans la foulée du concile Vatican II, la hiérarchie religieuse reconnaît l'autonomie du temporel : elle cesse d'être le gardien de l'unité des catholiques ;
  - lorsqu'elles paraissent ou sont autoritaires, ses positions sont contestées (par ex. l'attitude des évêques flamands sur l'université de Louvain, les positions du Vatican en matière de morale sexuelle).

Bref, l'Eglise cesse d'être le noyau du pilier catholique pour se retirer dans la sphère éthique et religieuse.
4. Les organisations qui constituaient les cercles concentriques se transforment :
  - les mouvements apostoliques se muent en organisations socio-culturelles (par ex. les mouvements de jeunesse, les organisations féminines) ;
  - l'idéologie d'Eglise qui animait les organisations des divers cercles fait place à une « chrétienté socio-culturelle », axée sur des valeurs comme l'épanouissement de la personne, la qualité des relations humaines, le libre choix ;
  - grâce à la subsidiarité, les organisations scolaires, sociales, économiques et culturelles se professionnalisent : les cadres volontaires (non spécialisés, très engagés) font place à des professionnels (spécialisés, moins engagés) ; comme le financement des organisations dépend des services prestés, des relations de clientèle s'établissent avec les membres, perçus avant tout comme des consommateurs à satisfaire, voire des parts de marché à préserver et à étendre ;
  - hétérogénéité interne de plus en plus grande : de fait, les organisations catholiques deviennent « pluralistes » (au plan religieux, en matière politique...).
5. Le canal électoral s'affaiblit, pour différentes raisons :
  - distanciation, puis scission communautaire entre PSC et CVP ;
  - volatilité électorale d'une part croissante de la « base » catholique, attirée par des partis orientés vers d'autres clivages ou refusant les ghettos idéologiques ;
  - découplage de plus en plus net entre l'appartenance à des organisations (syndicales, mutualistes, culturelles...) de la mouvance catholique et la préférence électorale pour un parti réputé « chrétien ».

6. Forçant peut-être le trait, certains analystes vont très loin :

- Ainsi le politologue L. Huyse, considérant que la répartition des mandats et des subsides constitue l'enjeu essentiel de la lutte entre les piliers, qualifie ces derniers de « trusts politiques » : ils s'occuperaient davantage à consolider leur puissance qu'à promouvoir un idéal collectif.
- De son côté, l'historien P. Pasture estime que le pilier catholique subsiste en Flandre, où il est menacé par le recul de son pôle intégrateur (le CVP) et par le cavalier seul d'organisations de plus en plus spécialisées. Selon lui, le pilier catholique a éclaté, dès les années 1960, en Belgique francophone, victime
  - de sa position minoritaire ;
  - du moindre développement de ses organisations économiques, sociales et culturelles ;
  - du recul de l'influence du clergé qui, plus qu'en Flandre, « tenait le monde catholique » ;
  - de l'attrait des partis communautaires au détriment du PSC lequel, pour subsister, doit évoluer « en électron libre », c'est-à-dire cesser de jouer le rôle de canal électoral des organisations catholiques.

S'il comporte une bonne part de vrai, ce diagnostic paraît quelque peu excessif à d'autres observateurs, dans son volet francophone en tout cas.

## CHAPITRE IV: DE L'ETAT UNITAIRE AU FEDERALISME

En 1830, "il n'y avait encore ni peuple flamand, ni peuple wallon : il n'y avait qu'un peuple belge" (L.VOS). Et J. STENGERS d'ajouter : "L'heure des Flamands, puis des Wallons, ne sonnera que beaucoup plus tard. Ce sera l'heure d'une nouvelle forme de nationalisme, que 1830 ne connaissait pas encore : le nationalisme linguistique". Sans examiner par le menu le contenu des réformes constitutionnelles et législatives des dernières décennies<sup>1</sup>, voyons comment l'émergence des consciences flamande et wallonne a fait progressivement craquer les cadres de la Belgique unitaire.

### 1. 1830-1914 : Un "problème linguistique", une "question flamande"

De 1830 au début du XX<sup>e</sup> siècle, les tensions Nord-Sud sont essentiellement de nature culturelle et linguistique. La plupart des revendications émanent du *Vlaamse Beweging*, alors que le Mouvement Wallon, plus tardif, reste sur la défensive, sauf pendant les années qui précèdent immédiatement la première guerre mondiale.

#### 1.1. *Francisation de l'Etat belge*

En son article 23, la Constitution garantit la liberté des langues. Dans la pratique, le français jouit d'une situation de monopole en divers domaines : législation<sup>2</sup>, administration, justice, armée, enseignement secondaire et supérieur... Pendant des décennies, il est la seule langue usuelle du pouvoir : monarchie, gouvernement, Parlement, milieux d'affaires...

Cette francisation résulte de la convergence de six facteurs :

- Réaction contre la politique de néerlandisation de Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas.

---

<sup>1</sup> A ce propos, cfr le cours de Droit.

<sup>2</sup> Les traductions flamandes existent, mais n'ont pas de caractère officiel.

- Accaparement de la vie politique par une minorité socialement privilégiée, francophone ou francisée.
  
- Imitation des classes dirigeantes par les couches sociales dites "inférieures", avec dévalorisation corrélative des parlers populaires romans et thiois.
  
- Existence d'une langue française unifiée, perçue comme un instrument de centralisation, que ne peuvent concurrencer les dialectes, par nature composites.
  
- Inégal développement économique des régions<sup>1</sup>, avec francisation de la main-d'oeuvre "immigrée" et saisonnière employée en Wallonie et dans le Nord de la France.
  
- Francisation des élites culturelles, avec stagnation (temporaire) de la culture flamande.

C'est précisément cette situation qu'à leur naissance, le *Vlaamse Beweging* et le Mouvement Wallon vont vouloir soit modifier, soit conforter.

### 1.2. *Premiers pas du Vlaamse Beweging (1830-1884)*

Pendant les premières décennies de son existence, le *Vlaamse Beweging* présente les caractères suivants :

---

<sup>1</sup> La "Belgique à deux vitesses" chère à M. Geens,...mais à l'envers !

- Sociologiquement : recrutement surtout dans la petite bourgeoisie, les milieux intellectuels et le bas clergé.
  
- Intellectuellement : influence du courant romantique, qui valorise la conservation des traditions et des parlers populaires.
  
- Politiquement : jusqu'en 1870, inspiration unioniste et patriotique belge, au nom de l'identité nationale (fondée sur la synthèse de deux "subcultures"), du prescrit constitutionnel et de la crainte de l'impérialisme français (1848-1870). Après 1870, cette inspiration unioniste et patriotique régresse : le *Vlaamse Beweging* se préoccupe moins de renforcer la nation belge que de "conquérir des droits pour la subnation flamande" (L. WILS).
  
- Priorités : valorisation de la culture flamande et revendication d'une reconnaissance officielle du flamand (bilinguisme) au Nord du pays, par la voie pacifique. Absence de conscience nationale ou régionale. L'action politique n'est qu'un moyen. Les préoccupations économiques sont largement absentes.
  
- Freins : faiblesse des effectifs, impact limité sur l'opinion, insuffisance des relais politiques et (depuis la fin des années 1850) opposition entre catholiques et libéraux.
  
- Modicité des résultats engrangés : reconnaissance officielle de l'existence du problème linguistique par la Commission des Griefs flamands (1856-1859), dont le rapport — non suivi d'effets — devient le programme du *Vlaamse Beweging* ; octroi de "facilités" linguistiques en matière pénale (1873) et dans les rapports avec l'administration locale (1878) pour les habitants des provinces flamandes qui ne connaissent pas le français ; introduction d'un bilinguisme limité dans l'enseignement secondaire officiel en Flandre (1883).

### 1.3. Naissance d'une identité flamande (1884-1914)

"Jusqu'aux environs de 1890, il n'existe qu'une identité flamando-belge (...). Entre 1890 et 1910, l'identité flamande s'affirme pour la première fois comme tout à fait autonome par rapport à l'identité belge" (L. VOS). Cette mutation est le fruit des évolutions que connaît le *Vlaamse Beweging* sur plusieurs plans :

- Renforcement numérique : accession des masses à la conscience politique, démocratisation du droit de suffrage, effritement de la prééminence électorale des "fransquillons", puissance du parti catholique où — via la démocratie chrétienne — les flamingants conquièrent une position de force.
  
- Efficacité relative de l'action politique : les lois linguistiques généralisent le bilinguisme en Flandre ; elles commencent à instaurer un bilinguisme symbolique ou de principe (loi d'égalité, 1898), au plan national. Un échec cependant : pas de flamandisation de l'Université de Gand avant la première guerre mondiale.
  
- Elargissement des préoccupations : "renaissance culturelle", mais aussi émancipation sociale et développement économique. Ces objectifs, corrélés, alimentent la revendication d'une flamandisation de l'enseignement supérieur en Flandre.
  
- Radicalisation : le *Vlaamse Beweging* demande l'égalité linguistique absolue (soit le bilinguisme dans tout le pays, soit l'unilinguisme régional avec bilinguisme des institutions nationales) et une démocratisation plus poussée de la vie politique.
  
- Premiers germes d'un nationalisme culturel parmi les jeunes générations : affirmation de l'existence d'un *Vlaams Volk*, doté d'une identité culturelle propre et "séparable du peuple belge" (L.VOS). Apparition des premiers symboles nationaux flamands : hymne et drapeau. Il faut attendre 1914 pour que naisse un nationalisme politique flamand.

#### 1.4. *Origines du Mouvement Wallon (avant 1900)*

Le Mouvement Wallon naît timidement au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, il présente quatre caractères :

- Des accents plus anti-flamingants qu'authentiquement wallons (défense de la prééminence du français, "ciment de l'unité belge").
  
- Un attachement viscéral à la Belgique unitaire.
  
- Des effectifs où dominent les Bruxellois et les "Wallons de Flandre" (intellectuels, fonctionnaires, magistrats, qui se sentent menacés par les premières lois linguistiques).
  
- Un courant marginal, sans base de masse, ni véritables relais politiques.

#### 1.5. *Première percée du Mouvement Wallon : un feu de paille (1900-1913)*

Au tournant du siècle et dans les années qui précèdent la première guerre mondiale, le Mouvement Wallon gagne en dynamisme et en maturité :

- Ecllosion d'une identité wallonne : renonciation au slogan "Belge d'abord" ; découverte de "l'originalité wallonne" ; apparition des premiers symboles nationaux (drapeau, fête nationale wallonne).
  
- Dans une Belgique numériquement dominée par le poids électoral du Nord, apparition de la revendication fédéraliste (séparation administrative).

- Les effectifs s'étoffent quelque peu : prééminence des "Wallons de Wallonie" et militantisme de quelques personnalités de premier plan (ex. Jules Destrée, auteur de la *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre*, 1912).

Cette maturation est cependant en grande partie arrêtée par la première guerre mondiale et ses suites.

## 2. 1914-1945 : du "problème linguistique" au "problème communautaire"

Le contentieux Nord-Sud se pose encore essentiellement en termes linguistiques et culturels. Il commence toutefois à se globaliser : des minorités flamandes et wallonnes mettent en question l'Etat unitaire (dimension politique), tandis que l'inégal développement des régions (dimension économique) retient davantage l'attention. Les revendications émanent du Nord, mais aussi du Sud du pays.

### 2.1. *Emergence du nationalisme politique flamand*

Pendant et après la première guerre mondiale, les militants du *Vlaamse Beweging* partagent un même objectif : "redresser les griefs flamands" en instaurant l'homogénéité linguistique et culturelle de la Flandre. Ils se divisent toutefois, en deux tendances sur les questions suivantes : la Flandre peut-elle obtenir satisfaction dans le cadre de la Belgique unitaire ? Doit-elle, comme le demandent le Roi et le gouvernement, repousser la *Flamenpolitik* de l'occupant allemand et mettre temporairement une sourdine à ses revendications spécifiques, jusqu'à la libération du territoire ?

A ces deux questions, une majorité du *Vlaamse Beweging* (qualifiée de "passiviste" ou "minimaliste") répond positivement. Elle croit que le Mouvement Flamand peut atteindre ses objectifs dans le cadre d'une Belgique unitaire, par la législation linguistique, en faisant jouer la loi du nombre (stratégie dite "de Van Cauwelaert"). Elle récuse toute forme de collaboration avec l'occupant, dans l'espoir

de toucher ultérieurement les dividendes de son loyalisme. Après guerre, elle met en avant le Programme minimum, qui sera réalisé pour l'essentiel en 1938 : unilinguisme en Flandre de l'administration, de la justice et de l'enseignement ; traitement des dossiers du Nord du pays en néerlandais par l'administration centrale ; division de l'armée en unités flamandes et francophones.

Une minorité du *Vlaamse Beweging* estime, au contraire, que la solution à la "question flamande" passe par le démantèlement de la Belgique unitaire et par la conquête d'une autonomie flamande. Elle donne naissance au nationalisme politique flamand. Pendant la première guerre mondiale, elle s'incarne dans deux courants assez différents :

- en Flandre occupée, l'activisme, qui prend une orientation nettement anti-belge, s'engage dans la collaboration avec l'occupant pour un plat de lentilles, puis est sévèrement réprimé au lendemain du conflit, avant de se poser en "martyr de la cause flamande"...qu'il a objectivement affaibli ;
- derrière l'Yser, le frontisme (*Frontbeweging*) : il manifeste l'exaspération des soldats flamands devant les vexations de certains officiers francophones, puis — après répression et passage à la clandestinité — se politise. Loyal envers la Belgique, il se prononce alors pour le fédéralisme. Le pèlerinage à la tour de l'Yser (depuis 1920) deviendra la "grand-messe" du *Vlaamse Beweging*, surtout de son aile radicale.

Après la première guerre mondiale, les activistes, bon nombre de frontistes, des passivistes déçus, rejoints par certains jeunes intellectuels, constituent le premier parti nationaliste flamand (*Frontpartij*, 1919). Gagnée par l'antiparlementarisme et séduite par les régimes autoritaires, une part notable de ce courant nationaliste flamand<sup>1</sup> se retrouve, au cours des années 1930, au premier rang de formations politiques fascistes (VERDINASO, V.N.V.). Sa collaboration avec l'Allemagne

---

<sup>1</sup> Si l'antibelgicisme est sa pierre de touche, il existe des nuances et divergences de vues entre ses courants (fédéralistes, séparatistes, partisans de la Grande Néerlande...).

nazie discrédité à nouveau, pendant plusieurs années, l'ensemble du *Vlaamse Beweging*.

S'ils se divisent au plan politique, minimalistes et radicaux communient en un même nationalisme culturel : ils adhèrent, les uns et les autres, à une culture flamande autonome, sans référence à la Belgique, qui "crée un cadre, une atmosphère et une mentalité dans lesquels la loyauté nationale et l'amour patriotique reçoivent progressivement un contenu purement flamand" (L. VOS). La ligne de démarcation entre les deux tendances s'estompe peu à peu. La surenchère des nationalistes oblige d'ailleurs les autres flamingants à hausser le ton : c'est l'ensemble du *Vlaamse Beweging* qui se politise et se radicalise.

## 2.2. *Emiettement et impuissance du Mouvement Wallon*

La première guerre mondiale brise l'élan antérieur du Mouvement Wallon : ce dernier se cantonne d'abord dans une attitude unitaire teintée de francophilie, avant de sombrer dans la division (décentralisateurs, fédéralistes, rattachistes...) et dans l'impuissance (projets de révision constitutionnelle envoyés aux oubliettes de l'Histoire). Deux progrès toutefois, durant cette période plutôt sombre : l'engagement d'intellectuels catholiques dans les combats wallons, jusqu'alors quasi monopolisés par des socialistes et des libéraux ; une attention accrue aux problèmes économiques et aux dimensions culturelles, mais sans connexion analogue à celle que réalise le *Vlaamse Beweging*. Il faut attendre la seconde guerre mondiale pour que la conscience wallonne s'approfondisse à nouveau (problème des prisonniers de guerre, résistance) et pour que l'action wallonne retrouve une certaine cohérence.

## 2.3. *Echec de la "pacification linguistique"*

Loin de calmer les passions, la législation linguistique de l'entre-deux-guerres oppose davantage le Nord et le Sud du pays.

- 1) L'immédiat après-guerre se caractérise par le déferlement du patriotisme belge. Les lois linguistiques des années 1920 (1921 : emploi des langues dans l'administration ; 1923 : dédoublement de l'Université de Gand ; 1928 : emploi des langues à l'armée) étendent le bilinguisme national. Elles ne satisfont pas le

*Vlaamse Beweging* : vitalité des groupes "fransquillons" en Flandre ; progression du français dans les zones de contact entre les deux cultures. Elles inquiètent aussi la minorité wallingante du Sud : craintes de la minorisation de la culture française, voire de son "abâtardissement", et de l'accaparement de la fonction publique par les bilingues du Nord. L'unilinguisme régional est réclamé, de part et d'autre.

- 2) L'élection de Borms à Anvers (1928) et le Compromis des Belges conclu entre socialistes (1929) ouvrent la voie à une nouvelle législation, qui consacre l'homogénéité linguistique des régions (mais non à Bruxelles, sur la frontière linguistique et dans les institutions nationales) : flamandisation complète de l'Université de Gand (1930), lois sur l'emploi des langues dans l'administration (1932), l'enseignement (1932), la justice (1935) et l'armée (1938), création de deux conseils culturels consultatifs...

Le *Vlaamse Beweging* ne peut s'en contenter : il se plaint d'entorses aux lois linguistiques à peine votées, plus encore de la progression du français autour d'une frontière linguistique "à géométrie variable", évoluant selon les déclarations des habitants lors des recensements décennaux. De son côté, le Mouvement Wallon peste contre le *los van Frankrijk* imposé par la Flandre (adoption de la politique d'indépendance, 1936). Symptômes de la persistance des tensions Nord-Sud : la progression électorale de V.N.V. (17 sièges à la Chambre en 1936-1939) et la constitution de deux ailes linguistiques (*Katholieke Vlaamse Volkspartij* et Parti Catholique Social) au sein d'un éphémère Bloc des Catholiques (1936), au demeurant assez divisé.

#### 2.4. Mutations économiques

Dès avant la seconde guerre mondiale, le tissu industriel wallon commence à vieillir. Si elle ne connaît pas encore une industrialisation intense, la Flandre se dote de quatre atouts, qui joueront un rôle non négligeable dans son *take-off* :

- le développement du port d'Anvers ;
- l'exploitation des gisements charbonniers du Limbourg ;

- la prise de conscience régionale des milieux d'affaires flamands (ex. *Vlaams Economisch Verbond*, 1926), qui préparent l'autonomie économique et financière du Nord du pays ;
- la création d'une banque (*Kredietbank*, 1935), appelée à financer l'industrialisation de la Flandre, en aidant surtout les P.M.E.

### 3. Un "problème communautaire" multidimensionnel et de plus en plus aigu (1945-1970)

Les tensions Nord-Sud se multiplient : elles touchent les domaines culturel, linguistique, politique, économique. En se succédant et en s'imbriquant, elles finissent par former un magma complexe, bientôt réputé presque insoluble : "le problème communautaire". Ce dernier touche un nombre croissant de dossiers, paralysant la décision politique. L'Etat unitaire belge, tiré à hue et à dia, risque de succomber à ces secousses.

Le "problème communautaire" fait apparaître ou renforce trois clivages, qui parfois s'entrecroisent ou se superposent :

- le premier oppose les unitaristes aux fédéralistes ;
- le second met aux prises néerlandophones et francophones, surtout en matière linguistique et culturelle ;
- le troisième manifeste les divergences d'intérêts socio-économiques entre la Flandre, la Wallonie, sans oublier Bruxelles.

### 3.1. *Approfondissement du fossé politique Nord/Sud (1945-1962)*

De 1945 à 1962, six dossiers politiques opposent les parties francophone et néerlandophone du pays :

- La répression de la collaboration : prenant des formes, des intensités variables au Nord et au Sud du pays, la collaboration avec le III<sup>e</sup> Reich est ressentie différemment dans les deux parties du Royaume. L'épuration est perçue comme légitimement sévère en Wallonie, comme excessive, antiflamande, voire anticatholique en Flandre.
  
- La question royale : les résultats de la consultation populaire de mars 1950 traduisent les différences de sensibilité politique selon les régions (72% de léopoldistes en Flandre, 48% dans le centre du pays, 42% en Wallonie). Au Nord, l'abdication de Léopold III apparaît comme un déni de démocratie, au Sud comme une issue logique.
  
- La seconde guerre scolaire (1950-1958) oppose cléricaux, majoritaires en Flandre, et anticléricaux, prééminents en Wallonie. Elle entretient des stéréotypes ("la Flandre catholique", "la Wallonie rouge"), qui alimentent des réactions de rejet réciproque.
  
- La francisation progressive de l'agglomération bruxelloise est ressentie comme une évolution malsaine en Flandre, comme un phénomène naturel par les francophones. Les marches flamandes de 1961 et 1962 (*Brussel vlaams*) font monter la tension dans la capitale.

- Dans la périphérie bruxelloise et en certains points de la frontière linguistique, l'application des lois linguistiques de 1932 se solde par une nouvelle avancée de la "tache d'huile" francophone. La Flandre exige la suppression du volet linguistique des recensements et l'obtient en 1961. Les Bruxellois francophones dénoncent le "carcan" qui, selon eux, va étouffer la capitale (mobilisation dont sortira à terme le F.D.F.).
  
- La grève de l'hiver 1960-1961, rapidement arrêtée en Flandre, mais durcie en Wallonie, conduit maints habitants du Sud à une triple prise de conscience :
  - minorisation politique des francophones dans l'Etat, mais aussi au sein du mouvement ouvrier belge ;
  
  - accentuation du déclin économique de la Wallonie, menacée de "désertification économique" ;
  
  - inadéquation des structures unitaires aux besoins de cette région (d'où le slogan d'A. Renard : "fédéralisme et réformes de structures").

Pour la première fois de son histoire, le Mouvement Wallon se dote d'une large base de masse.

Les effets de ces tensions politiques sont de trois ordres :

- Rayé de la carte à la Libération, le nationalisme politique flamand refait surface dans les années 1950 (*Volksunie*, 1954). Il se nourrit au terreau du nationalisme culturel, développé par les jeunes générations au sein de puissantes associations (ex : *Davidfonds*) et de mouvements de jeunesse, surtout catholiques. Sa percée électorale relance la lutte pour l'autonomie politique de la Flandre.
  
- Le Mouvement Wallon s'étoffe : aux organisation issues de la Résistance (Wallonie Libre, Rénovation Wallonne) s'ajoute le Mouvement Populaire Wallon et d'autres groupements. Dans ce sérail se forment les dirigeants des futurs partis fédéralistes francophones, mais aussi des partis "traditionnels" appelés à se rénover.
  
- Le risque de "divorce belge" (L.OUTERS) incite les gouvernements à rechercher une nouvelle "solution définitive" (*sic*) aux tensions communautaires par une révision de la législation linguistique. Les insuffisances (ou les vices, selon les points de vue) de ces lois rendront inévitable une Réforme de l'Etat.

### 3.2. *Vers "la nouvelle Belgique à deux vitesses" (1945-1962)*

La Flandre s'industrialise rapidement, alors que le déclin économique wallon se précipite (fermeture des charbonnages, difficultés de la sidérurgie et du textile...). L'axe économique du pays se déplace des bassins Haine-Sambre-Meuse-Vesdre vers le triangle Anvers-Gand-Zeebruges et vers le "Texas flamand".

De part et d'autre, on s'accorde à reconnaître à la Flandre une série d'atouts objectifs :

- la proximité de la mer et l'existence de zones portuaires, à une période d'internationalisation de l'économie et de "maritimisation" de grands secteurs industriels ;

- le potentiel énergétique : charbonnages du Limbourg, présence de l'industrie pétrolière autour d'Anvers, en attendant le terminal gazier de Zeebruges ;
  
- une population active plus abondante et plus jeune (main-d'oeuvre très productive, moins coûteuse, cadres particulièrement entreprenants).

S'y ajoute une meilleure utilisation, par la Flandre, de certaines opportunités :

- l'affectation des aides publiques (lois d'expansion économique) ;
  
- le développement précoce des études centrées sur le développement régional (K.U. Leuven notamment) ;
  
- une politique très dynamique d'accueil des investissements étrangers ;
  
- une plus grande cohésion sociale.

D'autres éléments, plus discutés, alimentent les polémiques Nord-Sud. Les Wallons dénoncent, en particulier l'inégale progression des travaux d'infrastructures et la répartition inéquitable de certains investissements publics, tous deux permis par "l'Etat-C.V.P.". Grieffs aussitôt repoussés par les Flamands, qui critiquent la mentalité d'"assistés" des habitants du Sud...

### 3.3. *La législation linguistique de 1962-1963*

Le gouvernement Lefèvre-Spaak croit pouvoir pacifier les relations Nord-Sud par une nouvelle législation linguistique en matière administrative, judiciaire et scolaire. Les principaux axes de ces dispositions — abusivement appelées "lois Gilson" — sont les suivants :

- 1) "Clichage" de la frontière linguistique, qui ne pourra être modifiée que par la loi.
  
- 2) Réalisation de l'homogénéité linguistique des provinces et arrondissements (sauf en certaines parties du territoire, dotées de statuts particuliers). A cette fin :
  - transfert de Mouscron-Comines de la Flandre occidentale au Hainaut ;
  
  - transfert des Fourons de la province de Liège au Limbourg ;
  
  - quelques autres rectifications, autour de Landen et dans la vallée du Geer.
  
- 3) Limitation de l'agglomération bilingue de Bruxelles à 19 communes.
  
- 4) En certains points de la frontière linguistique et dans six communes de la périphérie bruxelloise, un régime de "facilités" administratives et scolaires est accordé aux minorités culturelles.

En fait, les lois linguistiques de 1962-1963 allument de nouveaux brûlots communautaires :

- 1) Le Nord considère la frontière linguistique de 1963 comme intangible : majoritaire, il refuse unilatéralement toute loi qui la modifierait. Le "clichage" devient un gel, au grand dam des francophones.

- 2) L'homogénéité linguistique de la Flandre est, à en croire le *Vlaamse Beweging*, gravement menacée : la présence de la section française de l'Université catholique à Louvain est "une tache sur le corps de la Flandre" (*sic*).
  
- 3) Le transfert des Fourons au Limbourg n'est pas accepté par plus de 60% des habitants des six villages concernés. Les francophones demandent "le retour à Liège" ou, à tout le moins, un changement de statut. Les Flamands ne veulent pas en entendre parler : naissance du "hérisson dans le jardin extraordinaire de la politique belge", point de chute de deux gouvernements...
  
- 4) Pour les Bruxellois francophones, la limitation de la capitale à 19 communes consacre l'existence du "carcan"...jugé nécessaire par ceux qui redoutent "l'extension de la tache d'huile".
  
- 5) Pour le *Vlaamse Beweging*, les facilités jouent à sens unique et doivent être rapidement supprimées. Pour maints francophones, au contraire, elles doivent être étendues à certaines communes, ou parties de communes supplémentaires, tandis que les quatre localités "à statut spécial" de l'agglomération bruxelloise, où la minorité (francophone) est devenue majoritaire, doivent être intégrées à l'agglomération bilingue de la capitale...

Ainsi naissent de nouveaux abcès de fixation pour les tensions communautaires : le statut des Fourons, l'école flamande de Comines, les guichets de Schaerbeek, le C.P.A.S. de Kraainem, les conseils communaux de Linkebeek, etc... Une série de mouvements et de groupuscules y trouveront, par la suite, matière à agitation : Action Fouronnaise, *Taal Aktie Komitee*, *Vlaams Militantenorde*, *Voorpost*...

#### 3.4. Un nouveau mot d'ordre : "splitsons"

Les tensions Nord-Sud paralysent un nombre croissant d'organisations, qui cherchent une issue dans la scission linguistique. Sans prétendre à l'exhaustivité, relevons-en quelques exemples marquants, pour mesurer l'ampleur de la vague :

- 1) Domaine culturel : scission de la Radio-Télévision Belge (1960).
- 2) Domaine religieux : scission de la province belge de nombreux ordres religieux ; création des diocèses unilingues d'Anvers (1961) et de Hasselt (1967) ; maintien d'un archidiocèse unitaire, néanmoins subdivisé en vicariats du Brabant wallon, du Brabant flamand et de Bruxelles, dotés d'évêques auxiliaires (1982).
- 3) Enseignement : à la suite du *Walen buiten*, scission de l'Université catholique de Louvain en U.C.L. et K.U.L. (1968), avec partage du patrimoine, transfert de la section française à Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe ; scission de l'Université libre de Bruxelles en U.L.B. et V.U.B. (1969). N.B. : impact considérable de "l'affaire de Louvain" sur l'opinion catholique francophone, jusqu'alors — dans sa grande majorité — assez unitariste.
- 4) Organisation du pouvoir exécutif : dédoublement de certains ministères (Education Nationale entre 1961 et 1968, Culture en 1966) ; création de ministères ou de secrétariats d'Etat à attributions régionales ou communautaires : Economie régionale (1968), Relations communautaires (1968)...
- 5) Développement des partis communautaires et régionaux : outre la *Volksunie*, il y a désormais le Front Démocratique des Bruxellois Francophones (F.D.F., 1964) et le Parti Wallon (1965), auquel succède (1968) le Rassemblement Wallon<sup>1</sup>. Depuis 1974, ces partis sont associés à certaines coalitions gouvernementales.

---

<sup>1</sup> Parfois, ces partis connaîtront ultérieurement des dissidences, éphémères (ex. : Rassemblement Populaire Wallon) ou durables (ex. : *Vlaams Blok*).

- 6) Scission des "grandes familles politiques" : P.S.C. et C.V.P. (1968), P.R.L. et P.V.V. (1968-1973), ultérieurement P.S. et S.P. (1978, après sept années de coprésidence tumultueuse).

#### 4. Vers le fédéralisme

L'échec du "compromis" de 1962-1963 et les progrès de la fragmentation communautaire mènent les dirigeants du pays à un constat : "L'Etat unitaire, tel que les lois le régissent encore dans ses structures et dans son fonctionnement est dépassé par les faits. Les Communautés et les Régions doivent prendre leur place dans des structures rénovées de l'Etat, mieux adaptées aux situations spécifiques du pays" (G. Eyskens, Premier Ministre, 18 février 1970). D'autres affirment plus lapidairement : "La Belgique de papa a vécu".

Sans entrer dans le détail des réformes institutionnelles réalisées depuis 1970, contentons-nous d'observer qu'elles ne mettent pas fin — loin s'en faut — aux tensions communautaires, du moins jusqu'à nos jours.

- Le *deal* de 1970 donne satisfaction, en principe, aux néerlandophones et aux francophones. Les premiers obtiennent l'autonomie culturelle, qui doit assurer définitivement l'intégrité linguistique et culturelle de la Flandre. Les seconds reçoivent une régionalisation socio-économique, qui doit leur conférer les moyens d'opérer le "redéploiement économique" de leur région. En fait, la mise en oeuvre du compromis soulève des problèmes en cascade.
- L'autonomie culturelle, revendication flamande, est concrétisée à partir de 1971. La régionalisation, revendication francophone, est bloquée (malgré la "régionalisation préparatoire" de la loi Perin-Vandekerckhove de 1974), faute d'accord sur la région bruxelloise (limites, statut, répartition du pouvoir dans ses organes). Les pactes d'Egmont (1977) et du Stuyvenberg (1978), qui doivent faire disparaître l'obstacle, sont acceptés par les partis flamands de la majorité, puis rejetés sous la pression des organisations culturelles du Nord. Amertume au Sud...

- En 1980, les francophones obtiennent une régionalisation partielle (la région bruxelloise reste "au frigo"), moyennant une extension des compétences communautaires. Déception dans la capitale...
  
- En 1984, remise en question par les Flamands d'une disposition des accords de 1980 : les secteurs économiques nationaux sont régionalisés de fait. Inquiétude au Sud...
  
- En 1988-1989, accroissement des compétences des Communautés et des Régions, avec autonomie financière ; création d'une Région de Bruxelles-Capitale ; recherche d'une nouvelle "pacification" dans les communes "à statut spécial", sans porter atteinte à l'intégrité des régions linguistiques. La Belgique devient, étape par étape, un Etat fédéral (discours royal du 21 juillet 1988).
  
- En 1993, nouvelle révision de la Constitution : accentuation du caractère fédéral de l'Etat belge, avec accroissement de l'asymétrie entre les autonomies flamande (axée sur la Communauté) et francophone (axée sur les Régions).

## CHAPITRE V

L'ÉMERGENCE D'UN QUATRIÈME CLIVAGE  
LES THÉORIES RÉCENTES DES POLITOLOGUES

Les études dont il s'agit s'inspirent en partie de travaux menés à l'étranger, sur les changements des systèmes de valeurs dans la société postindustrielle et sur la percée de courants politiques nouveaux, comme les Verts en Allemagne. Dans notre pays, ces publications ont été réalisées principalement par les politologues et sociologues des deux universités catholiques de Louvain : notamment M. Swyngedouw, S. Hellemans, J. Billiet (K.U. Leuven), ainsi que A.-P. Frogner et B. Rihoux (U.C.L.).

## 1. Un constat de départ : l'existence d'une fêlure

Les derniers scrutins législatifs se caractérisent apparemment par l'apparition d'une fêlure entre le monde politique et une partie de l'opinion publique. Celle-ci exprime des sentiments négatifs (ennui, dégoût) à l'égard de la res publica. Elle condamne impitoyablement certaines pratiques, qualifiées de "politiciennes" ("magouilles", nominations partisans, clientélisme...). Elle manifeste son mécontentement par divers comportements électoraux :

- l'abstention;
- le vote blanc ou nul, dont les pourcentages augmentent;
- le vote pour des formations alternatives;
- le rejet des partis traditionnels.

Ce phénomène demeure jusqu'à présent le fait d'une minorité : la majorité des citoyens continue à voter à l'intérieur du cercle des partis traditionnels. Il serait une des explications de la percée électorale réalisée, au cours de la dernière décennie, par les écologistes (Ecolo, Agalev) et par l'extrême droite (Front national, Vlaams Blok).

## 2. Des mutations plus fondamentales

Il serait cependant simpliste de ne pas pousser l'analyse plus loin. Le succès des écologistes et de la droite radicale n'est pas seulement la traduction d'une crise de confiance ou d'une réaction de rejet à l'égard du système politique. Il est dû également à l'adhésion de certains électeurs au programme de ces formations, adhésion qui pourrait révéler l'émergence de nouvelles sensibilités.

L'hypothèse émise en la matière par les politologues et les sociologues pourrait être formulée comme suit :

- des changements socio-économiques et culturels accompagnent l'entrée dans la société postindustrielle;
- ils affectent toute la population, mais plus particulièrement certains milieux "réceptifs";
- dans ces milieux, ils provoquent des réorientations dans les systèmes de valeurs;
- cette réorientation a pour résultats, dans une partie de l'opinion,
  - la perte d'influence d'anciens clivages
  - la mutation d'autres clivages préexistants

- la naissance et le développement d'un quatrième clivage;
- la percée des écologistes et de l'extrême droite, combinée au recul des partis traditionnels, serait l'expression politique de ces mutations en cascade.

### 3. La vérification de cette hypothèse

Il convient de passer en revue, l'un après l'autre, tous les éléments qui constituent cette chaîne pour apprécier leur pertinence.

#### 3.1. Des changements socio-économiques ?

Avant même que n'apparaissent des politiques d'austérité (1981), des mutations importantes se sont produites dans les pays développés d'Occident : une forte augmentation du pouvoir d'achat, la formation d'une grande classe moyenne, une tertiairisation progressive de l'économie, une démocratisation et une massification du système éducatif. Ces phénomènes entraînent une sécularisation accrue : des citoyens adhèrent de moins en moins à des "piliers" pour des raisons idéologiques, mais privilégient — dans une démarche de consommateurs — la qualité des services rendus. Ce faisant, ils récusent les affiliations en cascade au profit d'adhésions multiples, "à la carte", et parfois instables. Les mêmes changements socio-économiques rendent moins aigus les antagonismes de classe : pour certains Belges, la redistribution de la richesse produite cesse d'être un enjeu majeur. Le vide ainsi créé laisse place à l'apparition de sensibilités nouvelles, axées sur l'épanouissement de la personne, la liberté, la qualité de la vie... Tel est le processus qui semble avoir donné naissance à la première génération d'écologistes.

La crise et les politiques restrictives menées en matière de finances publiques ont un autre effet. Il y a surabondance de personnel qualifié sur le marché du travail. Nombre de personnes instruites trouvent un emploi — à statut médiocre et à rémunération inférieure — dans le secteur non-marchand. En Allemagne, il semble que cette "dissonance des statuts", générant des frustrations, soit à l'origine d'une deuxième génération d'écologistes. Les études relatives à la Belgique ne sont pas concluantes à cet égard. On ne peut cependant exclure qu'un autre type de frustration ait joué : la détérioration des conditions de travail dans le non-marchand, dues à des restrictions budgétaires et à l'accumulation de problèmes d'équipement. Dans divers secteurs d'activité (enseignement, santé, culture...), le mécontentement qui s'ensuit se traduit sans doute, en partie, par un vote alternatif.

La crise entraîne aussi un développement de la paupérisation absolue (exclusion sociale) et relative (précarisation socio-professionnelle). Il y a dualisation progressive de la société aux plans

- socio-économique : diminution des revenus des moins nantis, alors que les détenteurs de biens patrimoniaux s'enrichissent;
- spatial : concentration des pauvres et des exclus dans certains quartiers, des plus favorisés sur d'autres portions du territoire;
- culturel : les niveaux de consommation culturelle (théâtre par ex.) se différencient davantage selon les milieux.

Il en résulte, dans certaines couches de la population, une montée des sentiments d'isolement, d'impuissance et d'insécurité.

Les groupes les plus touchés seraient

- les "sous-statuts", frappés par les mesures de flexibilité et de dérégulation du marché du travail, ainsi que par la multiplication des emplois temporaires sous l'impulsion des pouvoirs publics;

- les travailleurs âgés, que les changements technologiques exposent à la déqualification et à l'exclusion de la vie professionnelle;
- les travailleurs peu qualifiés, soumis à une concurrence accrue sur le marché du travail et atteints dans leurs revenus par la politique d'austérité (sautes d'index...);
- les chômeurs, dont les allocations diminuent et deviennent aléatoires (exclusions pour chômage de longue durée).

Dans les trois régions du pays, l'angoisse vécue par ces différentes strates semble avoir favorisé la percée de l'extrême droite : le succès remporté par celle-ci serait le produit d'une sorte de "vote de la peur".

Dans la partie francophone surtout, l'insatisfaction de certains milieux d'indépendants pourrait jouer dans le même sens. Ce mécontentement serait le produit de divers facteurs, qui additionnent leurs effets :

- les ponctions fiscales, ressenties comme excessives;
- la concurrence déloyale, avec recours à de la main-d'oeuvre clandestine et au travail au noir;
- la conquête de parts de marché par des grandes sociétés à politique commerciale agressive, etc...

### 3.2. Des changements culturels ?

Le déclin des grandes idéologies et la montée de l'individualisme modifient le rapport de certains citoyens à l'engagement politique. À l'affiliation durable à un parti, ces personnes préfèrent des mobilisations temporaires, voire successives, sur des enjeux ponctuels : environnement, emploi, paix, Tiers-Monde, féminisme, actions humanitaires, droits de l'Homme... Ainsi, les intéressés se positionnent en dehors des anciens clivages, voire en réaction contre eux. Dans le même temps, ils mesurent progressivement la faiblesse des résultats obtenus, à défaut de lutte permanente et structurée. Il y a là, pour les partis écologistes, une "clientèle virtuelle".

Dans d'autres secteurs de l'opinion, on voit se développer des sentiments xénophobes. Ceux-ci ne se polarisent pas sur tous les étrangers, mais une minorité d'entre eux (Maghrébins, Turcs), stigmatisée comme "islamique". Ces attitudes de rejet se développent à partir

- des anxiétés socio-économiques (concurrence sur le marché du travail, restrictions en matière de sécurité sociale), générant le stéréotype de l'immigré volant le pain des Belges, profiteuse...;
- de chocs culturels (différences de mode de vie, de statut pour la femme, de vêtements) alimentant l'impression d'une impossible conciliation entre deux manières d'être;
- de divergences sur les valeurs religieuses, qui poussent à monter en épingle "la menace fondamentaliste" et les mosquées, "cinquième colonne de l'Iran".
- en Flandre surtout, d'une exacerbation du nationalisme populiste, qui met l'accent sur l'appartenance ethnique, définie par la race et le sang.

Il y a là une sorte de fond de commerce que l'extrême droite peut exploiter.

L'existence d'autres peurs — parfois irrationnelles — constitue un autre ressort sur lequel la droite radicale peut jouer : ainsi le sentiment d'insécurité, qui se développe, même dans des zones où la criminalité n'augmente pas, voire régresse. Ces angoisses collectives, fruit d'une vision pessimiste de l'avenir, sont d'autant plus ressenties

- que le niveau culturel des citoyens est faible;
- que leur position sociale est médiocre;
- que leur sociabilité (relations avec autrui, implication dans la vie associative...) est limitée;
- que le contexte où se déroule l'existence est stressant (anonymat des banlieues, dégradation des centres urbains...).

### 3.3. *Quel impact social ?*

Les évolutions évoquées ci-dessus touchent des milieux très divers. Les plus exposés semblent cependant

- la population urbaine, surtout celle qui vit ou travaille dans de grandes agglomérations;
- les non-catholiques, dont le "pilier" d'origine — plus lâche, moins diversifié — exerce un moindre contrôle social sur ses membres;
- les jeunes, qui ressentent le plus durement les difficultés d'insertion sur le marché du travail;
- des personnes soit fort peu instruites, soit très instruites, mais mal à l'aise dans la société.

En ce qui concerne l'appartenance socio-professionnelle, la prudence s'impose. Sans doute les couches précarisées de la population (allocataires sociaux, travailleurs manuels, petits indépendants) sont-elles fortement touchées par les mutations socio-économiques. Les changements culturels, par contre, affectent des strates beaucoup plus larges, en ce compris des membres des classes moyenne et supérieure.

Ce sont là de simples tendances indicatives. On aurait tort d'adopter une approche déterministe, du type : X est maoëuvre à Schaerbeek, donc il est frustré, donc il vote Front national... La réalité est plus diverse et infiniment plus complexe.

### 3.4. *Des réorientations dans les systèmes de valeurs ?*

Le fait est plus que probable, même s'il ne concerne qu'une partie de la population. On voit, en effet, apparaître deux groupes qui se positionnent aux antipodes :

- le premier met l'accent sur des valeurs dites "postmatérialistes" (qualité de la vie, liberté personnelle, solidarité, participation);
- le second se pose en défenseur de valeurs dites "matérialistes" (travail, famille, patrie ou peuple, ordre, sécurité).

### 3.5. *Quelles répercussions sur les clivages ?*

Le processus décrit ci-dessus produit indéniablement des effets.

- Le clivage cléricaux/anticléricaux s'en trouve affaibli. Les études récentes confirment qu'il est d'un poids relativement faible dans la détermination des attitudes politiques et des préférences électorales.
- Le clivage conservateurs — progressistes devient plus flou, en s'élargissant : il s'agit moins de répartir les fruits d'une (faible) croissance, voire les sacrifices induits par l'austérité; le débat s'oriente plus dans le sens suivant : ordre, répression ou liberté, tolérance ?
- Le clivage communautaire subsiste, mais semble révéler davantage des différences de mentalité. En Flandre, les partisans des valeurs matérialistes sont ouvertement séparatistes

("Eigen volk eerst", België barst"). Dans la partie francophone du pays, ils sont soit "belgicains" pour la majorité, soit "francophonissimes" (pour la minorité).

- Enfin, il est une ligne de fracture dont la grille d'analyse traditionnelle ne rend pas compte. Elle oppose deux camps :
  - a) les partisans de l'emploi à tout prix ("productivistes") aux défenseurs de l'environnement ("non-productivistes");
  - b) les xénophobes aux tenants de la tolérance, voire de l'intégration.

A-t-on affaire à un quatrième clivage ? Si nous nous en tenons à la définition proposée dans le premier chapitre (tension structurelle, qui fait apparaître des lignes de fracture durables dans l'opinion, relayées par des organisations), il est sans doute un peu tôt pour trancher... Le caractère structurel et durable de la tension n'est pas encore suffisamment établi, aux yeux des historiens.

La question devrait d'ailleurs être approfondie dans une autre direction, que les politologues soulèvent eux-mêmes : n'y aurait-il pas cinq clivages, au lieu de quatre ? Dans ce cas, le quatrième reposerait sur l'alternative environnement/emploi (ou qualité de la vie/maintien d'une forte croissance). Le cinquième opposerait l'universalisme au particularisme (ou l'intégration des immigrés à leur rejet).

### 3.6. *Quel lien avec les choix politiques ?*

À la différence des électeurs politisés, bon nombre de citoyens déterminent leur vote en fonction d'une seule problématique. En Flandre en tout cas, plus de la moitié des électeurs du **Vlaams Blok** attribuent leur suffrage au rejet des immigrés. En ce qui concerne Agalev, plus de la moitié des électeurs expliquent leur choix par la référence à la seule question de l'environnement. Si elle doit sans doute être nuancée et vérifiée, la problématique des politologues et des sociologues semble donc assez pertinente, dans l'état actuel des choses.

### Conclusions

- Une partie seulement de l'électorat écologiste et d'extrême droite émet un vote protestataire. Elle est, sans doute, difficile à fidéliser.
- Le reste de ces deux électors se positionne en fonction de valeurs qui pourraient traduire l'émergence d'un ou deux nouveaux clivages.
- Il est trop tôt pour déterminer s'il y a une ou deux tensions nouvelles, si elles ont bien un caractère structurel ou conjoncturel, si elles déterminent dans l'option des lignes de partage durables ou temporaires. En cette matière, il est normal que les politologues — qui travaillent "à chaud" — insistent sur les nouveautés, alors que les historiens — qui examinent la réalité à distance — attendent pour se prononcer. Il n'empêche que les données disponibles semblent conforter l'hypothèse d'un quatrième clivage. Et aucune d'entre elles ne l'infirme formellement.